

MINISTÈRE  
de l'ÉDUCATION  
NATIONALE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Beaux - Arts

-----  
Monuments Historiques  
Mouilles & Sites

-----  
Inventaire des Sites  
dont la conservation  
présente un intérêt  
général

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 juillet 1942;

A R R Ê T É

ARTICLE 1<sup>er</sup> - Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à ROQUEFORT DES CORBIÈRES (Aude) par l'Eglise St-Martin (façades, élévations et toitures) et la colline sur laquelle elle est bâtie.

L'inscription vise les parcelles cadastrales n<sup>os</sup> 572.573.608.655 à 659.676 à 678, appartenant à :

- la commune de Roquefort	572.573.655.656.657.659.678
- Désiré Alexandre	608
- FILLIAT Julien	677
- MOREL Frédéric	658.676

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune de ROQUEFORT DES CORBIÈRES et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 14 décembre 1942  
Par délégation  
Le Conseiller d'Etat  
Secrétaire Général des Beaux - Arts  
Signé: L. HAUTCOEUR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE  
ET  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

---

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

---

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS  
SUR  
LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

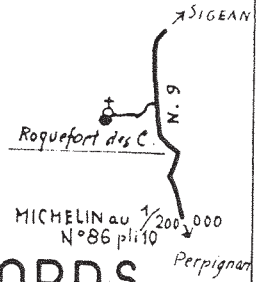
---

Roquefort-des-Corbières. —

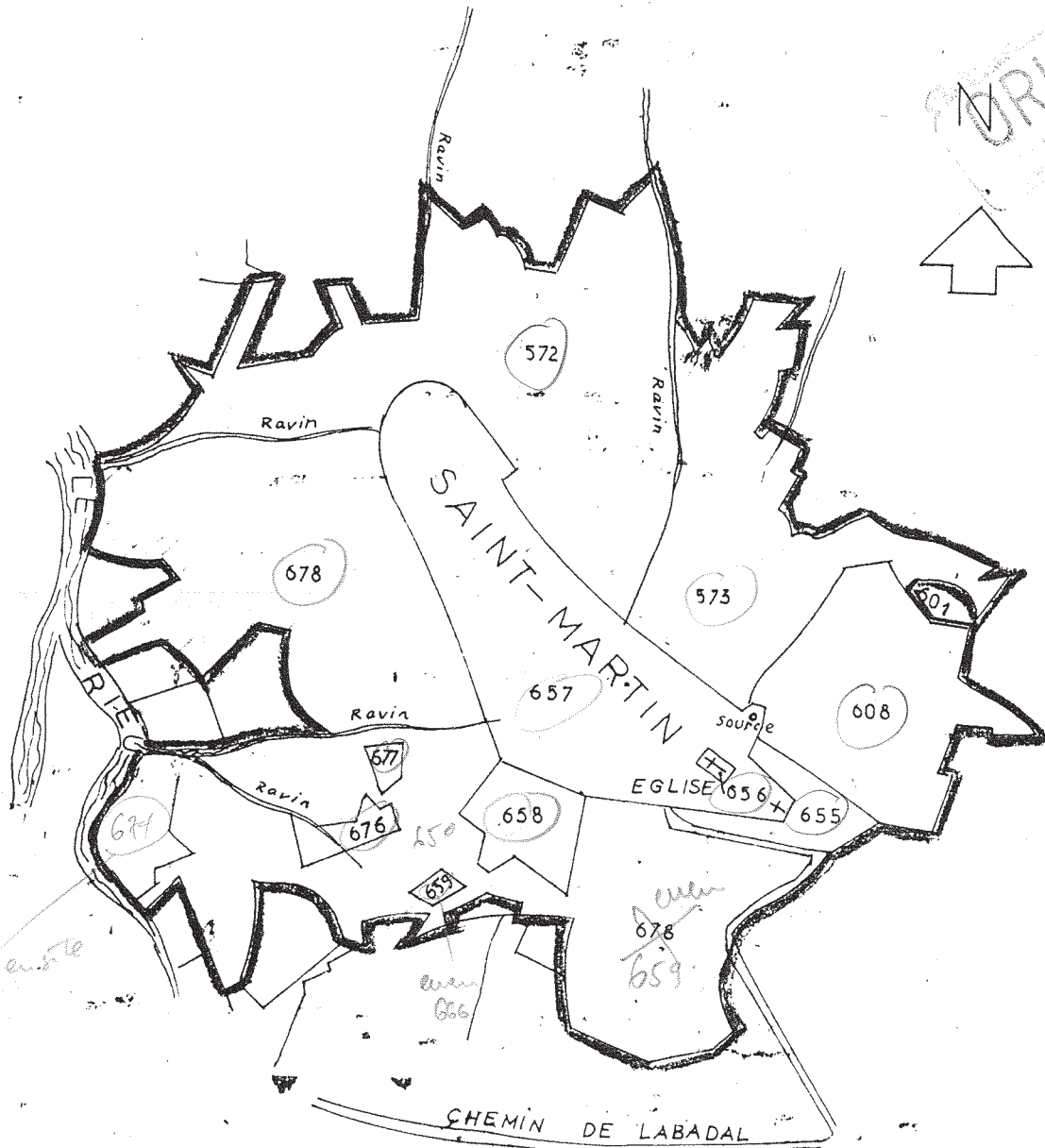
— Église Saint-Martin (façades, élévations et toitures) et colline sur laquelle elle est bâtie (parcelles n<sup>os</sup> 572, 573, 608, 655 à 659, 676 à 678 du cadastre) [S. Ins. : 14 décembre 1942].

AUDE  
**ROQUEFORT-DES-CORBIERES**

CANTON: SIGEAN  
ARRONDT: NARBONNE



**L' EGLISE SAINT MARTIN ET SES ABORDS**



PARTIE INSCRITE

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à ROQUEFORT DES CORBIERES (Aude) par l'Eglise St-Martin (façades, élévations et toitures) et la colline sur laquelle elle est bâtie.

L'inscription vise les parcelles cadastrales n° 572.573.608.655 à 659.676 et 678.

Arrêté du 14 Dec. 1942